

Table des matières

Les clauses attributaires à option : considérations civiles et fiscales	7
Philippe DE PAGE	
Section 1. Les clauses attributives des biens communs	7
Section 2. La reprise des apports	16
Section 3. Le droit de retour conventionnel optionnel	19
Section 4. Les clauses de réversion ou d'accroissement optionnelles	26
Conclusion	27

L'accroissement et la réversion

L'accroissement et la réversion	
Mécanismes conditionnels de transmission du patrimoine en vue de sa conservation	31
Matthieu VAN MOLLE et Anne Sophie GIGOT	
Introduction	31
Section 1. L'accroissement	32
§ 1. Régime juridique général	32
A. Nature et effets de la clause d'accroissement	32
B. Interdiction des pactes sur succession future	40
C. Clause d'accroissement à titre onéreux ou libéralité?	43
§ 2. Questions particulières	55
A. Objet du contrat d'accroissement	55
B. Sortie d'indivision	61
Section 2. La réversion	71
§ 1. Définition	71
§ 2. Qualification de la clause de réversion	71
A. Un usufruit transmis au décès de l'usufruitier?	71
B. Deux usufruits successifs	72
C. Stipulation pour autrui	73

L'incidence d'une clause d'accroissement ou de réversion en droits d'enregistrement et de succession 75

André CULOT

Introduction – Définitions	75
Section 1. Généralités	76
§ 1. Acceptation de la clause	76
A. Cas de la donation	76
B. Cas de la stipulation pour autrui	77
§ 2. Dispositions indépendantes	78
§ 3. Tarif et base	78
§ 4. Modifications <i>pendente conditione</i>	79
§ 5. Opération à titre gratuit ou onéreux	
A. La tradition administrative	80
B. Le constat	81
C. La jurisprudence	82
§ 6. Clause d'accroissement et abus fiscal	84
Section 2. Analyse et incidence fiscale de différentes clauses	85
§ 1. Introduction	85
§ 2. La vente d'un immeuble moyennant une réserve d'usufruit	85
A. Avec accroissement	85
B. Avec réversion	86
§ 3. La donation d'un immeuble moyennant une réserve d'usufruit	88
A. Avec accroissement	88
B. Avec réversion	89
§ 4. La donation de valeurs mobilières moyennant une réserve d'usufruit	91
A. Avec accroissement	91
B. Avec réversion	91
§ 5. La vente d'un immeuble moyennant constitution d'une rente viagère	93
A. Avec accroissement	93
B. Avec réversion	94
§ 6. La donation d'un immeuble moyennant constitution d'une rente viagère	96
A. Avec accroissement	96
B. Avec réversion	96

§ 7.	La donation de valeurs mobilières moyennant constitution d'une rente viagère	97
A.	Avec accroissement	97
B.	Avec réversion	98
§ 8.	La vente ou donation de la pleine propriété d'un bien immeuble à deux ou plusieurs personnes, avec stipulation d'accroissement entre les acquéreurs lors du décès ou de tout autre événement (clause dite « de tontine »)	100
A.	Avec clause d'accroissement	100
B.	Avec clause de tontine	101

Les libéralités résiduelles

Les libéralités résiduelles : aspects civils 105

Charlotte LOUSBERG

Considérations introductives	105	
§ 1.	Contextualisation historique : de la substitution fidéicommissaire à la libéralité résiduelle	105
§ 2.	Définition de la libéralité résiduelle	107
§ 3.	Typologie des applications de la libéralité résiduelle	109
A.	Préservation du train de vie et maintien des biens au sein d'une famille	109
B.	Protection de personnes vulnérables	111
C.	Exclusion des droits successoraux de personnes déterminées	111
§ 4.	Plan de la contribution	112
Section 1.	Le régime juridique contemporain des libéralités résiduelles : état d'une pensée protéiforme	113
§ 1.	Position juridique du grevé : vers davantage de limitations	113
A.	Droit de disposer des biens fidéicommissaires à titre onéreux	114
B.	Droit de disposer des biens fidéicommissaires à titre gratuit	115
C.	Application de la théorie de l'abus de droit	118
D.	Obligation de règlement du passif successoral	120
E.	Influence de la réserve héréditaire	122
§ 2.	Position juridique de l'appelé : vers une meilleure protection	124

A.	Florilège de conceptions doctrinales	124
B.	Conséquences juridiques	127
§ 3.	Enjeu majeur : reconnaissance d'un principe de subrogation réelle	128
A.	Sur l'existence d'un principe général de subrogation réelle	128
B.	Sur l'existence d'un principe de subrogation réelle en matière de libéralités résiduelles	129
C.	Conséquences de la reconnaissance d'un principe de subrogation réelle en matière de libéralités résiduelles	133
D.	Applications	134
Section 2.	Recommandations en matière de rédaction des actes constitutifs des libéralités résiduelles	137
§ 1.	Examen de quelques clauses protectrices des droits de l'appelé	137
A.	Clause de subrogation conventionnelle et clause de emploi	137
B.	Clause de répartition proportionnelle	138
C.	Clause de paiement d'un montant forfaitaire	139
§ 2.	Contenu minimal de l'acte constitutif de la libéralité résiduelle	140
A.	Prohibition des actes à titre gratuit	140
B.	Substitution vulgaire	141
C.	Obligation de rédiger un inventaire authentique	142
D.	Clause de séparation patrimoniale	143
§ 3.	Sanction	144
Les libéralités résiduelles : aspects fiscaux		145
Marc PETIT		
Introduction		145
Section 1. Champ d'application		147
§ 1.	Double libéralité	147
§ 2.	Nature des droits des bénéficiaires	148
Section 2. Régime fiscal de la donation résiduelle		149
§ 1.	Donations imposables en droit d'enregistrement	149
§ 2.	Législation régionale applicable	151
A.	Donation par un résident fiscal belge	151
B.	Donation par un non-résident fiscal belge	151

§ 3. Imposition de la donation résiduelle	152
Section 3. Régime fiscal du legs résiduel	156
§ 1. Double legs	156
§ 2. Législation régionale applicable	157
A. Succession d'un habitant du Royaume	157
B. Succession d'un non-habitant du Royaume	157
§ 3. Règles d'imposition	158
Section 4. Libéralité résiduelle au regard de l'abus fiscal	163

Le libéralités résiduelles : aspects civils et fiscaux

Conclusion	169
-------------------	-----

Charlotte LOUSBERG et Marc PETIT

La condition suspensive et le terme suspensif liés au décès

La condition suspensive et le terme suspensif liés au décès : aspects civils

Lorette ROUSSEAU	175
Introduction	175
Section 1. Définitions	175
§ 1. La condition suspensive	175
§ 2. Le terme suspensif	176
Section 2. Principes généraux	176
§ 1. La condition suspensive	176
§ 2. Le terme suspensif	179
Section 3. Modalités des donations	179
§ 1. Donation sous condition suspensive	179
§ 2. Donation sous terme suspensif	181
Section 4. Quelles différences entre une donation sous condition suspensive ou sous terme suspensif liés au décès et le testament ?	183
Conclusion	185

**La fiscalité des donations mobilières sous condition
suspensive du décès ou à terme de décès dans les trois
Régions** 187

Luc WEYTS

Introduction	187
Section 1. La Région de Bruxelles-Capitale	189
Section 2. La Région wallonne	195
Section 3. La Région flamande	196

Les résolutions, résiliations et annulations

**Les annulations, résolutions pour inexécution et résiliations :
un rappel des principes civils** 201

Renaud THÜNGEN

Section 1. Observations liminaires : les causes de dissolution des contrats	202
§ 1. Les causes de dissolution contemporaines de la formation du contrat	204
A. La nullité	204
B. La rescision	204
§ 2. Les causes de dissolution postérieures à la formation du contrat	204
A. La résolution	204
B. La résiliation	205
C. La révocation	205
D. La théorie des risques	205
E. La caducité	206
F. Les causes de dissolution propres aux contrats conclus <i>intuitu personae</i>	206
Section 2. La nullité	206
§ 1. Notion	206
§ 2. Mise en œuvre	208
A. Annulation judiciaire	208
B. Annulation amiable	208
C. Annulation unilatérale	210
§ 3. Effets	210

A. Effets entre les parties	211
B. Effets vis-à-vis des tiers	218
Section 3. La résolution	220
§ 1. Notion	220
§ 2. Mise en œuvre	221
A. Résolution judiciaire	221
B. Résolution amiable	222
C. Résolution unilatérale	222
§ 3. Effets	224
A. Effets entre les parties	225
B. Effets vis-à-vis des tiers	228
Section 4. La résiliation	229
§ 1. Notion	229
§ 2. Mise en œuvre	230
A. Résiliation unilatérale	230
B. Résiliation bilatérale	230
§ 3. Effets	231
A. Effets entre les parties	231
B. Effets vis-à-vis des tiers	232
Conclusion	233

Les résolutions, résiliations et annulations – La révocation d’une donation : incidences en droits d’enregistrement 235

André CULOT

Section 1. Les résolutions, résiliations et annulations	235
§ 1. Principes généraux	235
§ 2. Conditions d’application en cas de mise à néant amiable du contrat	236
A. Cas de la convention mise à néant non encore enregistrée	236
B. Cas de la convention mise à néant déjà enregistrée au droit proportionnel	237
§ 3. Conditions d’application en cas d’application d’une condition résolutoire opérant de plein droit	237
A. Cas de la convention résolue non encore enregistrée au droit proportionnel	237

B. Cas de la convention résolue déjà enregistrée au droit proportionnel	238
Section 2. La révocation des donations entre époux	238
§ 1. Aspects en droits d'enregistrement	238
§ 2. La révocation par un époux constitue-t-elle une convention translatrice à titre onéreux?	239
§ 3. S'agit-il d'une convention déclarative de propriété?	240
§ 4. En l'absence de contrepartie, ne pourrait-on y voir une donation?	240
§ 5. Conclusion	241

Le retour légal et le retour conventionnel

Le retour légal et le retour conventionnel en droit civil 245

Isabelle DE STEFANI

Section 1. Principes	245
Section 2. La succession anormale, ou droit de retour légal (art. 747 et 353-16, al. 1 ^{er} , 2 ^o , C. civ.)	247
§ 1. Principes	247
§ 2. Caractéristiques	248
A. C'est un véritable droit successoral	248
B. C'est un droit à une succession distincte, portant sur des biens distincts	249
§ 3. Conditions	250
A. Dans le chef de l'ascendant donateur	250
B. Dans le chef du descendant donataire	250
C. Quant aux biens donnés	251
Section 3. Le droit de retour conventionnel (art. 951 et 952 C. civ.)	254
§ 1. Principes	254
§ 2. L'impact de la loi du 31 juillet 2017 réformant le droit civil des successions et des libéralités	255
§ 3. Le droit de retour conventionnel et les divers types de donation	260
§ 4. Les effets du droit de retour conventionnel	261
Section 4. Les conventions aménageant le droit de retour conventionnel, et quelques suggestions de clauses	263

§ 1. Principes	263
§ 2. Les conventions renforçant les effets du droit de retour conventionnel	265
§ 3. Les conventions limitant les effets du droit de retour conventionnel	266
§ 4. Les conventions modalisant les effets du droit de retour conventionnel	267
Conclusion	277

Le retour légal et le retour conventionnel : aspects fiscaux 279
 Vincent SEPULCHRE avec la collaboration de Laura WESTHOF

Section 1. Le retour conventionnel et les droits d'enregistrement	280
§ 1. Les mutations de biens entre vifs : les droits d'enregistrement	280
§ 2. Le retour conventionnel et les droits d'enregistrement sur les donations (art. 131 à 140 <i>duodecies</i> C. enreg.)	282
A. Régime commun	282
B. Le retour conventionnel dans les actes de donation	283
C. L'impact de la réalisation de la clause de retour conventionnel sur un éventuel droit de donation antérieurement payé sur cette opération juridique de donation	284
D. L'impact de la réalisation de la clause de retour conventionnel sur le droit d'enregistrement éventuellement à payer sur la reprise des biens par le donateur	291
Section 2. Le retour conventionnel, le retour légal et les droits de succession	312
§ 1. Les mutations de biens à cause de mort : les droits de succession et de mutation par décès	312
§ 2. Le retour légal et les droits de succession	312
A. Principes	312
B. Régimes particuliers	313
§ 3. Le traitement des donations antérieurement effectuées en droits de succession, et le retour conventionnel	315
§ 4. Impact sur l'actif imposable et le passif admissible	317
A. Généralités	317
B. Application en cas de retour conventionnel	319

C. Application en cas de retour légal en Région de Bruxelles-Capitale	320
D. Application en cas de retour légal en Région wallonne	320
E. Application en cas de retour légal en Région flamande	324
Conclusion	324

La donation avec obligation au rapport

Le rapport des donations à la lumière de la réforme du droit successoral 333

Bérénice DELAHAYE et Fabienne TAINMONT

Introduction	333
Section 1. Les nouveaux contours de la présomption de rapport et de dispense de rapport des donations	334
§ 1. Dispositions légales	334
§ 2. Commentaire	334
A. Les nouvelles présomptions de rapport et de dispense de rapport des donations	334
B. Appréciation critique	336
C. Le renversement de la présomption de rapport ou de dispense de rapport des donations	336
Section 2. La transformation d'une donation initialement rapportable en une donation précipitaire et inversement	339
§ 1. Dispositions légales	339
§ 2. Commentaire	340
Section 3. L'absence de rapport des donations à l'égard du conjoint/cohabitant légal et par ce dernier	341
§ 1. Dispositions légales	341
§ 2. Commentaire	342
A. Absence de rapport dû par le conjoint et à ce dernier	342
B. Le rapport dû au cohabitant légal et par ce dernier	344
Section 4. L'instauration du principe du rapport en valeur	345
§ 1. Dispositions légales	345
§ 2. Commentaire	345
Section 5. La valorisation des biens donnés – La règle et ses modalisations	348

§ 1. Dispositions légales	348
§ 2. Commentaire	349
Section 6. La valorisation des biens donnés – L’exception (?)	352
§ 1. Dispositions légales	352
§ 2. Commentaire	353
Section 7. L’imputation des donations rapportables	356
§ 1. Dispositions légales	356
§ 2. Commentaire	356
Section 8. Les pactes successoraux relatifs au rapport	358
§ 1. Dispositions légales	358
§ 2. Commentaire	358
A. Généralités	358
B. Les trois pactes successoraux ponctuels	362
C. Le pacte successoral global	364
D. Le formalisme applicable aux pactes successoraux	366
Section 9. Les dispositions transitoires	367
§ 1. Dispositions légales	367
§ 2. Commentaire	368
A. Les donations postérieures à l’entrée en vigueur de la loi	368
B. Les donations antérieures à l’entrée en vigueur de la loi	368

Les donations rapportables : incidences en droits de succession 373

André CULOT

Section 1. Principe général	373
Section 2. Incidences en droits de succession	373
§ 1. Donations effectuées plus de trois ans avant le décès	373
§ 2. Donations effectuées moins de trois ans avant le décès	374
A. Application de l’article 7 du Code des droits de succession ou 2.7.1.0.5 du Vlaamse Codex Fiscaliteit	374
B. Application de l’article 66 <i>bis</i> tel qu’applicable en Région wallonne et de l’article 2.7.3.2.9 du Vlaamse Codex Fiscaliteit	375

§ 3. Succession non passible	375
§ 4. Base imposable	375
Section 3. Incidences de la nouvelle législation	376